

COMPTE RENDU VALANT PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2023 A 20 HEURES 00

Une réunion du Conseil Municipal a été convoquée le mercredi 18 octobre 2023 et s'est tenue à 20 heures 00, au Chef-lieu, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET et de Mesdames et Messieurs Jean-Marc POUILLILIAN, Jean-François PORTET, Eric COUDRON, Etienne HUMBERT, Marietta DE WEERT, Anne-Laure DUPASQUIER, Jacques ROUX, Tom VAN DE VELDE, Mickaël CHEBANCE, Vincent PELLETIER et Agnès SIMOND.

Absents : Nicolas DUBOIS et Joseph DEVEVEY

Procuration : Séverine QUICHOT à Jean-Marc POUILLILIAN

Madame le Maire ouvre la séance et propose de nommer Eric COUDRON comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Eric COUDRON

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil et constate que la condition du quorum est remplie.

Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal : Ajout du départ de conseillers pendant les questions diverses, ajout des questions sur le terrain de foot, l'arrêt des travaux au Chef-Lieu, la signalétique directionnelle et la demande de visite de la nouvelle mairie

DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 21/09/2023 ET LE 12/10/2023

DDM 2023-002 : Contrat d'assistance juridique 2023-2024 SELARL ROUANET AVOCATS

DELIBERATIONS

N°2023-74 : N°2023-74 : Décision de maintien ou non de M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint

Madame le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite maintenir ou non M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

VOTE

Pour le maintien de M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint : 13

Contre le maintien de M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint : 0

Abstention sur le maintien de M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint : 0

- **Décide** de maintenir M. Nicolas DUBOIS dans ses fonctions d'adjoint.

Questions diverses

M. PELLETIER demande ce qu'il en est de la présence de M. DUBOIS aux réunions de la ComCom. Mme SIMOND demande s'il est possible d'intervenir afin d'éviter les dégradations faites par les pigeons. Il existe un système audio avec des cris de faucon. A étudier pour le presbytère. Monsieur PELLETIER s'en occupe

Mme SIMOND demande également de poser des réflecteurs sur les chicanes par mesure de sécurité et de balayer les gravillons au Chef-Lieu. Mme le Maire répond que c'est prévu par l'entreprise qui a réalisé les revêtements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h46

Le Secrétaire de séance,

Eric COUDRON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric COUDRON', written in a cursive style.

Le Maire,

Anne CHOUVET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne CHOUVET', written in a cursive style.